

Bulletin d'inscription exposants

28 août 2022 à St-Michel-de-Chabrillanoux

à renvoyer avant le 31 mai 2022 Tout dossier non complet ne sera pas traité en priorité.

Raison sociale : Nom du représentant							
Adresse:							
Téléphone :							
Description de l'activi internet):	té (texte appai	aissant da	ans notre c	ommunica	ation, nota	mment sui	r notre site
N° d'identification (SI Forme juridique :							
Vous êtes :							
□ Agriculteur					endeur		
□ Association	□ Éditeur	□ autre :		•			
Dimensions du stand (Demandes particulièr	es :						
	• • • • • • • • • •		• • • • • • •		• • • • • • • •	• • • • • • • •	• • • • • • • • •

Vo	us	p	r	p	0	se	Z	u	n	e	a	ni	in	12	at	ic	n	1 ()l	1	uı	ne	9 (dé	en	n	or	IS	tr	a	ti	or	1 5	su	r	V	ot	r	e s	sta	ar	10	١,	u	16	• (co	n	fé	r	en	C	e,	e	tc	:		
• •	•		•		•			•	•		•		•			•	•		•			•	•		•	•	•			•		•	•		•	•		•	•		•	•		•		•	•	•		•	•		•		•	•	 •	•
• •	•		•		•	•		•	•		•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•		•	•	•			•		•	•		•	•		•	•		•	•		•		•	•	•		•	•		•		•	•	 •	•
• •	•		•		•	•		•	•		•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•		•	•	•			•		•	•		•	•		•	•		•	•		•		•	•	•		•	•		•		•	•	 •	•
• •	•		•		•	•		•	•		•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•		•	•	•			•		•	•		•	•		•	•		•	•		•		•	•	•		•	•		•		•	•	 •	•
• •	•		•		•	•		•	•		•	•	•			•	•		•		•	•	•		•	•	•			•		•	•		•	•		•	•		•	•		•		•	•	•		•	•		•		•	•	 •	•

Tarifs des stands:

Vous êtes	prix au mètre linéaire	nombre de ml réservés	TOTAL
association non-marchande	gratuit		
producteur, transformateur, artisan, revendeur, association marchande	10 €		
restaurateur	18 €		
		TOTAL	
		Frais de dossier sauf si déjà réglés en 2021	12 €
		TOTAL À PAYER (en 2 chèques : voir ci-dessous)	

À régler en 2 chèques à l'ordre de Association la Belle Vie :

- le 1er de 12 € de frais de dossier que nous encaisserons courant juin
- le 2^{ème} correspondant à votre emplacement ne sera encaissé qu'après la manifestation.

En cas d'annulation pour raison sanitaire due au covid-19 :

- le paiement de 12 € de frais de dossier sera reconduit pour votre inscription à la foire de l'année prochaine (que nous ne manquerons pas d'organiser!)
 - le 2^{ème} chèque vous sera restitué.

Besoin en électricité : OUI / NON
1 kWh maximum - si plus, nous contacter.
Appareils utilisés:

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de limiter au maximum l'utilisation des appareils électriques.

Pièces à joindre au dossier : la photocopie du ou des certificats de contrôle, en cours de validité et couvrant le festival, justifiant la qualité biologique des produits (pour les producteurs, transformateurs et revendeurs de produits agricoles et dérivés), la photocopie de la licence de vente d'alcool le cas échéant, la liste complète, exhaustive et indépendante des certifications de tous les produits présentés la photocopie de votre attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle un extrait Kbis pour les sociétés (SARL, EURL), la photocopie de l'inscription au registre des métiers ou du commerce les statuts pour les associations exposant clairement les activités pour les fabricants (artisans et industriels) : nous indiquer le lieu de fabrication des produits, la provenance des produits de base et la nature des emballages.
Précisions: - La manifestation se déroule en plein air et sera maintenue en cas de mauvais temps: prévoir le matériel nécessaire à votre installation y compris pour la pluie, le vent ou le soleil. - Aucun matériel d'exposition (tables, chaises, grilles, rallonges électriques) ne sera fourni. - Le matériel de cuisine en aluminium, les assiettes, verres et couverts en plastique sont interdits ainsi que les fours à micro-ondes. - Les sacs plastiques sont strictement interdits sur le Festival. - Votre emplacement doit être laissé totalement propre.
Je soussigné.e
d'une réponse positive du comité d'organisation. Fait le / / 2022 à

Signature